

**GT Plan d'accompagnement managérial, accompagnement des cadres,
classements des postes comptables et GPEEC**

SOMMAIRE DU DOSSIER

Le cycle GPEEC qui s'achève a porté principalement sur le périmètre des A+ administratifs dans les services de directions des DR-DDFiP. Il a organisé la réduction des emplois de cadres supérieurs avec une évolution des organigrammes de ces directions pour élargir le champ de responsabilité des cadres supérieurs¹ et conforter leur positionnement. Durant cette période, les niveaux prévisionnels de promotion qui avaient été annoncés ont été tenus.

Cet exercice de GPEEC, qui constituait une première, a pour l'essentiel permis d'atteindre les objectifs annoncés. Il présente cependant des limites :

- il a été limité à la sphère administrative : si le nombre d'emplois comptables de A+ a été maintenu, il n'y a pas eu de véritable analyse portant sur l'encadrement de ces structures et la façon de répondre au besoin de soutien technique. Le déséquilibre d'attractivité et de responsabilité entre les fonctions comptables et administratives n'a pas été corrigé ;
- reposant sur une démarche principalement organisationnelle, il n'a pas appréhendé les dimensions relatives à la gestion des compétences et à l'accompagnement individuel des transformations ;
- il n'a pas suffisamment répondu au besoin de visibilité des parcours régulièrement exprimé par les cadres.

Dans un contexte marqué notamment par le resserrement du réseau comptable, la mise en place de nouveaux services administratifs et des départs en retraite importants, le nouveau cycle (2020-2024) poursuit 3 objectifs principaux :

- Mieux valoriser les parcours professionnels ;
- Renforcer le soutien à l'encadrement ;
- Mieux identifier et valoriser les compétences.

Le présent dossier comprend les fiches suivantes, qui présentent un dispositif composé de plusieurs volets qui se conçoivent et se déploient progressivement :

- fiche 1 : les cadres supérieurs de la DGFIP : présentation fonctionnelle et démographique
- fiche 2 : la valorisation des parcours professionnels
- fiche 3 : perspectives de classement des postes comptables
- fiche 4 : le plan d'accompagnement managérial et l'accompagnement des cadres

1 La notion de A+ s'entend ici des grades supérieurs à inspecteur